



COMMISSION FEMININES

REUNION RESTREINTE DU 18 FEVRIER 2019

RAPPEL REGLEMENT ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes, qui seront soumises à amendes dès les premières journées suivant les vacances :

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :
 - o 1^{er} = 7€
 - o 2^{ème} = 10€
 - o 3^{ème} = 16 + Forfait Général = 26€
- Le Forfait général de 26€ est imputé même au forfait avisé.
- Absence non excusée en U9F = 10€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non licenciée = 120€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = 80€
- Feuille de match, de plateau ou de présence irrégulière (manque une information ou une signature) = 10€
- Non réception de la feuille de match après deux relances = 15€
- L'arbitrage à la touche doit être assuré sur tous les matchs :
 - o Joueuses remplaçantes obligatoirement en U13F
 - o Dirigeants en U11F
 - o Joueuses remplaçantes ou dirigeants en U16F à 8, U19F à 8 et Séniors F à 8.
- Les zones techniques (banc des remplaçantes et des éducateurs) en Foot à 8 sont placées à droite et à gauche du But de Foot à 11 (personne au milieu du terrain).
- Les licences sont obligatoires (l'éducateur doit se rendre au match muni de la liste avec photos Footclub ou de l'application Foot Compagnon), il en va de la responsabilité de l'éducateur de l'équipe et du Club recevant.
- **L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.**
- **En l'absence des imprimés au verso des Feuilles de Matches, inscrire tout de même les réclamations au dos des feuilles de matchs.**



VAL-D'OISE CUP 2019

VAL-D'OISE CUP 2019 - U11F			
FIVE - 23 FEVRIER 2019 - RDV 10h			
KAISER PARK			
15 rue Denis Papin 95250 Beauchamp			
POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
Australie	Brésil	Italie 1	Nigeria 1
Argentine	Pays-Bas	Afrique du Sud	Allemagne
Ecosse	République de Corée	États-Unis	Norvège 1
Cameroun	Japon	Nigeria 2	Chili
Angleterre	Espagne	Suède	Chine
Jamaïque	Norvège 2	Canada	Mali
	Thaïlande		

U6F - U9F	PAYS	U11F	PAYS	U13F	PAYS	U16F	PAYS
ARGENTEUIL FC	États-Unis	ARGENTEUIL FC	États-Unis	ARGENTEUIL FC	États-Unis	ARGENTEUIL FC	États-Unis
		PUISEUX LOUVRES 95 FC	Japon			BELLOY ST MARTIN ASC	Japon
BEAUCHAMP AS	Chine	BEZONS USO	Chine	BEZONS USO	Chine	BEZONS USO	Chine
		VILLIERS LE BEL JS	France	VILLIERS LE BEL JS	France	BRUYERES BERNES USM	France
CERGY PONTOISE FC	Angleterre	CERGY PONTOISE FC	Angleterre	CERGY PONTOISE FC	Angleterre	CERGY PONTOISE FC	Angleterre
COSMO TAVERNY	Mali	COSMO TAVERNY	Mali	COSMO TAVERNY	Mali	COSMO TAVERNY	Mali
DOMONT FC	Suède	DOMONT FC	Suède			DOMONT FC	Suède
VIARMES ASNIERES OL	Jamaïque	VIARMES ASNIERES OL	Jamaïque			ECOUEIN FC	Jamaïque
ENT. FOSSES EBM ADAMOIS	Norvège	ENT. ADAMOIS EBM FOSSES	Norvège	ENT. EBM FOSSES ADAMOIS	Norvège	ENT. FOSSES EBM ADAMOIS	Norvège
ENT. ST LEU MMB	B Brésil	ENT. MMB ST LEU	B Brésil	ENT. MMB ST LEU	B Brésil	ENT. ST LEU MMB	B Brésil
ENT. SSG	Canada	ENT. SSG	Canada	ENT. SSG	Canada	ENT. SSG	Canada
		ERAGNY AS FC	Ecosse	ERAGNY AS FC	Ecosse	ERAGNY AS FC	Ecosse
ERMONT AS	Nouvelle-Zélande					ERMONT AS	Nouvelle-Zélande
		FRANCONVILLE FC	Thaïlande	FRANCONVILLE FC	Thaïlande	FRANCONVILLE FC	Thaïlande
GARGES FCM	Espagne	GARGES FCM	Espagne	GARGES FCM	Espagne	GARGES FCM	Espagne
		GONESSE RC	Cameroun	GONESSE RC	Cameroun	GONESSE RC	Cameroun
		PONTOISIENNE JS	Pays-Bas			GOUSSAINVILLE FC	Pays-Bas
		JOUY LE MOUTIER FC	République de Corée	JOUY LE MOUTIER FC	République de Corée	JOUY LE MOUTIER FC	République de Corée
MONTMORENCY FC	Allemagne	MONTMORENCY FC	Allemagne	MONTMORENCY FC	Allemagne	MONTMORENCY FC	Allemagne
PARISIS FC	Australie	PARISIS FC	Australie	PARISIS FC	Australie	PARISIS FC	Australie
RFC ARGENTEUIL	Nigeria	RFC ARGENTEUIL	Nigeria	RFC ARGENTEUIL	Nigeria	RFC ARGENTEUIL	Nigeria
SARCELLES AAS	Italie	SARCELLES AAS	Italie	SARCELLES AAS	Italie	SARCELLES AAS	Italie
		ST BRICE FC	Afrique du sud	ST BRICE FC	Afrique du sud	ST BRICE FC	Afrique du sud
ST OUEN L'AUMÔNE AS	Argentine	ST OUEN L'AUMÔNE AS	Argentine			ST OUEN L'AUMÔNE AS	Argentine
SOISY AM FC	Chili	SOISY AM FC	Chili	VEVIN AS	Chili	VEVIN AS	Chili



FESTIVAL FOOT U13F – TOUR DE QUALIFICATION 16 MARS 2019

POULE	CLUB RECEVANT	ADRESSE DU STADE	COUP D'ENVOI	NOMBRE D'EQUIPES	CLUBS VISITEURS
A	AGENTEUIL FC	STADE JEAN JAURES - 30 RUE JEAN JAQUES ROUSSEAU - 95100 ARGENTEUIL	11h00 (Arrivée au plus tard 10h30)	4	SARCELLES AAS 1 SARCELLES AAS 2 JOUY LE MOUTIER FC
B	PARISIS FC	STADE MUNICIPAL - 1 RUE DU GENERAL DE GAULLE - 95480 PIERRELAYE	10h00 (Arrivée au plus tard 9h30)	4	ERGANY AS FC ENT EBM FOSSES ADAMOIS 1 ENT EBM FOSSES ADAMOIS 2
C	BEZONS USO	MAISON DES SPORTS - 44 RUE FRANCIS DE PRESSENSE - 95870 BEZONS	9h30 (Arrivée au plus tard 9h)	4	CERGY PONTOISE FC AS VEXIN ENT SSG
D	MONTMORENCY FC	PARC DES PORTS NELSON MANDELA - 2 RUE DE LA BUTTES AUX PERES - 95160 MONTMORENCY	10h30 (Arrivée au plus tard 10h)	4	GONESSE RC RFC ARGENTEUIL COSMO TAVERNY
E	FRANCONVILLE FC	STADE JEAN ROLLAND - 112 RUE DES POMMIERS SAULNIERS - 95130 FRANCONVILLE	11h00 (Arrivée au plus tard 10h30)	4	ST BRICE FC GARGES FCM ENT MMB ST LEU

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF.

Le règlement est à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés : feuille de présence et de jonglerie – feuille de rencontre devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 25 MARS 2019 à 14 Heures.

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande à chaque club de prendre une photo de sa feuille de présence avec liste des joueuses ainsi que de la feuille récapitulative du centre.

Nous vous rappelons que toutes les joueuses doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclub lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'une joueuse non qualifiée, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : 1 x 20 minutes (sans mi-temps)

- Poule de 3 : 2 x 15 minutes

Un délai de 15 minutes est accordé pour commencer un match. Au-delà de ce délai, les équipes non présentes sur le terrain seront considérées comme forfait.

***Règlement de la jonglerie :**

Pour "les contacts pieds" : le pied doit être reposé au sol après chaque contact

Tour de qualification

50 contacts pied droit au maximum (départ avec le pied, aucune surface de rattrapage)

50 contacts pied gauche au maximum (départ avec le pied, aucune surface de rattrapage)

50 contacts tête au maximum (départ avec les mains).

Lorsque le maximum n'est pas obtenu au premier essai, un deuxième essai est accordé.

Il sera tenu compte des 8 meilleurs jongles par équipe.

Les épreuves de jonglerie seront réalisées **avant le début** des rencontres sous la responsabilité du responsable de centre.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par :

1 -un arbitre officiel de Football d'Animation

2 -toute personne licenciée de +16 ans, d'un club ne participant pas à la rencontre

L'arbitrage à la touche doit être prioritairement effectué par les joueuses remplaçantes comme recommandé par la FFF.



CHALLENGE U11F – TOUR DE QUALIFICATION 30 MARS 2019

POULE	CLUB RECEVANT	ADRESSE DU STADE	COUP D'ENVOI	NOMBRE D'EQUIPES	CLUBS VISITEURS
A	JOUY LE MOUTIER FC	STADE DES MERISIERS - 1 RUE ROSSINI - 95280 JOUY LE MOUTIER	11h00 (Arrivée au plus tard 10h30)	4	RFC ARGENTEUIL CERGY PONTOISE FC ARGENTEUIL FC
B	SARCELLES AAS	STADE LEO LAGRANGE - 2 RUE DU STADE - 95200 SARCELLES	11h00 (Arrivée au plus tard 10h30)	4	PONTOISIENNE JS FC PARISIS SOISY AM FC
C	ST BRICE FC	STADE LEON GRAFFIN - 2 RUE DE LA FORET - 95350 ST BRICE SOUS FORET	11h00 (Arrivée au plus tard 10h30)	4	ERGANY FC COSMO TAVERNY ENT MMB ST LEU
D	ENT SSG	STADE ALBERT TALAR - 2 BOULEVARD DE L'ENTENTE - 95210 ST GRATIEN	11h00 (Arrivée au plus tard 10h30)	4	GARGES FCM OSNY FC ENT ADAMOIS EMB FOSSES
E	ASSOA	STADE LUCIEN ESCUTARY - 13 RUE LEO LAGRANGE - 95310 ST OUEN L'AUMONE	10h00 (Arrivée au plus tard 9h30)	4	MONTMORENCY FC FRANCONVILLE FC GONESSE RC

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF.

Le règlement est à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés : feuille de présence et de jonglerie – feuille de rencontre devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 8 AVRIL 2019 à 14 Heures.
Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande à chaque club de prendre une photo de sa feuille de présence avec liste des joueuses ainsi que de la feuille récapitulative du centre.

Nous vous rappelons que toutes les joueuses doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclub lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'une joueuse non qualifiée, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : 1 x 16 minutes (sans mi-temps)
- Poule de 3 : 2 x 12 minutes

Un délai de 15 minutes est accordé pour commencer un match. Au-delà de ce délai, les équipes non présentes sur le terrain seront considérées comme forfait.

***Règlement de la jonglerie :**

Pour "les contacts pieds" : le pied doit être reposé au sol après chaque contact

Tour de qualification

- 30 contacts pied droit au maximum (départ avec le pied, aucune surface de rattrapage)
- 30 contacts pied gauche au maximum (départ avec le pied, aucune surface de rattrapage)
- 30 contacts tête au maximum (départ avec les mains).

Lorsque le maximum n'est pas obtenu au premier essai, un deuxième essai est accordé.

Il sera tenu compte des 8 meilleurs jongles par équipe.

Les épreuves de jonglerie seront réalisées **avant le début des rencontres** sous la responsabilité du responsable de centre.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par :

- 1 -un arbitre officiel de Football d'Animation
- 2 -toute personne licenciée de +16 ans, d'un club ne participant pas à la rencontre



COURRIERS

GONESSE RC

Mail du 12/02/19 Match du 11/05/19

U19F à 8

GONESSE RC 1 / ST OUEN L'AUMONE AS 1

Changement d'horaire :

Nous avons bien pris note de votre courrier pour reculer votre match à 16h30, en raison du Stade qui est en réfection et les terrains et vestiaires occupés ce même jour.

Accord de la Commission

ARGENTEUIL FC

Mail du 12/02/19

SENIORS F à 8

Nous accusons réception de votre courrier, nous informant que vos matchs se déroulent au STADE JEAN JAURES.

GONESSE RC

Mail du 13/02/19 Match du 16/03/19

U19F à 8

GONESSE RC 1 / GOUSSAINVILLE FC 1

Changement d'horaire :

Nous avons bien pris note de votre courrier pour reculer votre match à 16h30, en raison du Stade qui est en réfection et les terrains et vestiaires occupés ce même jour.

Accord de la Commission

GONESSE RC

Mail du 13/02/19 Match du 06/04/19

U19F à 8

GONESSE RC 1 / MONTMORENCY FC 1

Changement d'horaire :

Nous avons bien pris note de votre courrier pour reculer votre match à 16h30, en raison du Stade qui est en réfection et les terrains et vestiaires occupés ce même jour.

Accord de la Commission

GONESSE RC

Mail du 13/02/19 Match du 30/03/19

U16F à 8 Groupe A

GONESSE RC 1 / ERAGNY FC 1

Changement d'horaire :

Nous avons bien pris note de votre courrier pour reculer votre match à 16h30, en raison du Stade qui est en réfection et les terrains et vestiaires occupés ce même jour.

Accord de la Commission

ST OUEN L'AUMONE AS

Mail du 15/02/19 Match du 16/03/19

U19F à 8

ST OUEN L'AUMONE AS 1 / VAUREAL FCM 1

Changement de stade :

Nous avons bien pris note de votre courrier pour jouer le match au Stade Lucien Escutary à Saint Ouen l'Aumône à 15h30. A cause du terrain occupé la même heure et le même jour. Prévenir vos adversaires.

Accord de la commission

GONESSE RC / CONFLANS PORTUGAIS

Mail du 15/02/19 Match du 16/02/19

U19F à 8

Demande de report

GONESSE RC 1 / CONFLANS PORTUGAIS 1

Demande de jouer le match le 20/02/2019 à 20h au Stade Eugène Cognevaut à Gonesse.

Nous attendons l'accord de GONESSE RC pour cette demande.

UF FOSSES

Mail du 13/02/19 Match du 15/02/19

SENIORS F à 8

ENT FOSSES EBM ADAMOIS / ARGENTEUIL FC 2

Changement de date :

Nous avons bien reçu votre dérogation, le match se jouera le 08/03/19 à 20h30.

Accord de la Commission



BEZONS USO

Mail du 14/02/19 Match du 16/02/19

U13F Poule C – phase 2

PARISIS FC 1 / BEZONS USO 1

Demande de report

Nous avons bien reçu votre demande de report.

La Commission n'ayant pas reçu de demande de dérogation signée par les deux clubs avant le match et précisant la date et l'horaire souhaité, document ci-dessous ou par messagerie officielle des deux clubs.

(<https://district-foot95.fff.fr/wp-content/uploads/sites/100/bsk-pdf-manager/1adf15ae97330c0ede9086104828c706.pdf>).

La Commission déclare Bezons USO 1 Forfait

1^{er} Forfait

ISSOU AS

Mail du 14/02/19 Match du 16/02/19

U19F à 8 – phase 2

VAUREAL FCM 1 / ISSOU AS 1

Demande de report

Nous avons bien reçu votre demande de report.

La Commission n'ayant pas reçu de demande de dérogation signée par les deux clubs avant le match et précisant la date et l'horaire souhaité, document ci-dessous ou par messagerie officielle des deux clubs.

(<https://district-foot95.fff.fr/wp-content/uploads/sites/100/bsk-pdf-manager/1adf15ae97330c0ede9086104828c706.pdf>).

La Commission déclare ISSOU AS Forfait

1^{er} Forfait

AMENDE

GARGES FCM

Critérium U16F à 8 Groupe A

Match n° 21123393 du 08/12/19

ERMONT AS 1 / GARGES FCM 1

FEUILLE DE MATCH IRREGULIERE : Amende de 10€

Manque numéro de licence de l'éducateur.

FORFAIT NON AVISE

DOMONT FC

VAL-D'OISE CUP U16F FIVE

Absence non excusée (18h41 le 15/02/19) sur centre de Coupe : Amende 25€

APPEL FEUILLES DE MATCHS

ARGENTEUIL FC

U16F à 8 Groupe C

Match N°21307407 du 09/02/19

ARGENTEUIL FC 1 / BRUYERES BERNES USM 1

1er appel le 18/02/19

ST OUEN L'AUMONE AS

U16F à 8 Groupe C

Match N°21307408 du 09/02/19

ST OUEN L'AUMONE AS 1 / BELLOY ST MARTIN ASC 1

1er appel le 18/02/19

ENT ST LEU MMB

U16F à 8 Groupe B

Match N°21307375 du 09/02/19

ENT ST LEU MMB 1 / VEXIN AS 1

1er appel le 18/02/19

ST BRICE FC

U16F à 8 Groupe B

Match N°21307376 du 09/02/19

ST BRICE FC 1 / ENT SSG 2

1er appel le 18/02/19

GARGES FCM

U16F à 8 Groupe A

Match N°21307354 du 09/02/19

GARGES FCM 1 / JOUY LE MOUTIER FC 1

1er appel le 18/02/19



ERAGNY FC

U16F à 8 Groupe A

Match N°21307355 du 09/02/19

ERAGNY FC 1 / GOUSSAINVILLE FC 1

1er appel le 18/02/19

MESDAMES FRANCHISSEZ LA BARRIÈRE !

Nous avons le plaisir de vous informer que l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » est reconduite pour une 7ème édition et évolue légèrement pour cette saison.

Cette opération est une action fédérale de féminisation dont l'objectif principal est de recruter des femmes dirigeantes.

Désormais, les clubs pourront organiser une action de recrutement à l'attention des femmes dirigeantes, constituer un dossier et être valorisés.

En effet, en cette année de Coupe du Monde Féminine de la FIFA (7 juin - 7 juillet 2019 en France), la FFF valorisera et récompensera les clubs lauréats en les invitant sur un match de la compétition. Près de 1 000 billets sont réservés aux lauréats.

Le dossier (envoyé par mail) à remplir et à renvoyer au District avant le 11 Mars 2019.

SEMAINE DU FOOTBALL FEMININ

En cette année de Coupe du Monde Féminine, nous avons le plaisir de vous informer que la 8ème édition de la Semaine du Football Féminin aura lieu du 8 au 15 mai 2019 à l'occasion de la Finale de la Coupe de France féminine (8 mai 2019). Vos actions pourront être organisées jusqu'au 30 mai 2019.

Le tableau transmis par mail est à renvoyer avant le 11 Mars 2019 et nous permettra de vous faire parvenir les objets promotionnels, et d'élaborer une carte de France des portes ouvertes de clubs qui sera consultable sur le site fff.fr.

